



pension alimentaire pour une stagiaire de la formation professionnelle

Par **david230303**, le **09/04/2024** à **09:09**

bonjour

ma fille touche un salaire pour une formation d infirmiere, elle est stagiaire de la formation professionnelle avec une RQTH (723e par mois)

le jugement indique que le pere n'est plus redevable de la pension à partir d'un demi smic

Le fait qu'elle soit stagiaire ou avec une rqth change t il les choses?

Par **Visiteur**, le **09/04/2024** à **10:33**

Bonjour,

Il faut relire précisément la phrase du jugement.

Si seulement le critère du montant est indiqué, il faut l'appliquer sans chercher plus loin.